

L'année 1813 s'annonçait mal. L'échec retentissant qu'il venait d'essayer en Russie n'avait pas guéri Napoléon de sa passion pour la guerre, mais la France n'aspirait plus qu'au repos. Napoléon imagina de se faire offrir par les bonnes villes de l'Empire, des cavaliers montés et équipés. L'émulation fut très grande. En quelques semaines, les offres s'élevèrent à 22.000 chevaux et 16.000 hommes. Pour augmenter ses ressources, Napoléon décida la création de 10.000 gardes d'honneur, par un décret du 3 avril 1813.

On attira les jeunes gens des meilleures familles par tous les moyens : choix de l'uniforme, promesse du grade d'officier. Le général de Ségur, chargé de l'organisation du 3^e régiment (Tours), était fils du comte Louis-Philippe de Ségur, qui fut soldat, diplomate, littérateur, bel homme et homme d'esprit. L'effectif du 3^e régiment atteignait près de 3.000 hommes. L'arrivée à Tours de Louis de la Rochejacquelein, un des frères du célèbre Henri. Ne laissa pas de doute ; le plan était bien simple.

« Comme dans l'Empire tout tenait à l'Empereur, gagner une soixantaine de gardes du 3^e corps ; en laisser partir le plus grand nombre ; se défaire par l'un d'eux de Napoléon, et, sur cette grande nouvelle, pendant que les autres complices insurgeraient, à Tours, le reste du corps, soulever la Vendée, piller les caisses, faire enlever Ferdinand VII de Valençay, le rendre à l'Espagne, livrer en même temps dans l'Ouest un point de la côte aux Anglais pour en recevoir des secours ; et enfin, forcer Paris à rappeler les Bourbons en le mettant entre deux feux, celui d'une guerre civile et celui d'une invasion étrangère.

Ségur reçut tout à coup deux dépêches, l'une du ministère de la guerre, l'autre du ministère de la police, la première lui enjoignant de se conformer à la seconde. Celle-ci désignait cinq gardes, prescrivait leur arrestation. Ségur n'avait qu'à obéir. On procéda sans bruit à l'arrestation des quatre premiers gardes désignés. Mais le cinquième, nommé de Lacoste, fut arrêté en plein jour à la parade, par un officier maladroit.

Extrait de : Guillon, Édouard (1849-19..). Auteur du texte. Les complots militaires sous le Consulat et l'Empire : d'après les documents inédits des archives / par É. Guillon,.... 1894../Gallica-BNF.

Leurs camarades, s'excitent les uns les autres, se précipitent chez le général et l'un deux, le jeune de Nestumières, le sabre nu et le pistolet au poing, lui crie : « Rendez-nous nos camarades ! Rendez-nous Lacoste ! »

Sur les observations énergiques de Ségur, de Nestumières lui tire à bout portant un coup de pistolet qui lui brûle les sourcils et le blesse à l'oreille gauche. Après quelques instants de lutte, le général parvient à échapper à ces furieux, et appelle les hommes de garde.

Soixante gardes furent arrêtés et mis en prison ; lorsqu'il eut connaissance de l'affaire, Napoléon voulut sévir, mais il avait d'autres chats à fouetter. Les gardes en furent quittes pour la prison et furent délivrés par la Restauration en 1814.

Le 3e régiment, pour sa part, entraîné par l'exemple de Ségur, enfonça un corps de cavalerie russe, sous les murs de Reims, lui enleva 14 pièces de canon, et laissa nombre des siens sur le champ de bataille, dont le colonel-major de Belmont-Briançon. Les gardes d'honneur furent licenciés après la chute de l'Empire. (Ordonnance royale du 24 juin 1814.)